



Meilleurs Vœux pour 2015

En ce début de nouvelle année il est d'usage de formuler des vœux, pour que 2015, soit une belle année pour toutes et tous.

Vœux de bonne santé, la meilleure possible, avec une pensée pour les familles frappées par la maladie, par un deuil, pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile.

Vœux de réussite dans tous vos projets... Qu'ils vous apportent la plénitude et des instants de bonheur que vous partagerez.

Vœux de prospérité pour tous. Que chacune et chacun d'entre vous connaisse des conditions matérielles suffisantes pour cette nouvelle année. Un emploi pour un certain nombre. C'est la base de l'intégration sociale.

Vœux de paix et de sérénité pour toutes les femmes et les hommes de l'Île de Batz... Vœux de partage et de convivialité entre nous tous. La vraie richesse n'est-elle pas dans la solidarité ?

C'est également l'occasion d'adresser des remerciements :

- Aux agents municipaux qui sont le premier relais de l'action municipale auprès de toute la population.
- À tous les professionnels qui œuvrent au service de l'Île de Batz : commerçants, artisans, professionnels de santé, marins, agriculteurs.
- À tous les bénévoles qui par leur engagement offrent à tous des activités qui sont aussi le gage de liens sociaux solides. Les animations que vous créez rythment notre année, pas seulement pour les visiteurs, mais bien pour l'ensemble de la population.

Bloavezh mat, yec'hed mat ha prosperite ! Ur bloavezh leun a blijadur

DANS CE NUMÉRO

- ◆ Vœux 2015
- ◆ Hélène
- ◆ La fin de l'année en images
- ◆ Recensement de la population 2015
- ◆ Etat Civil
- ◆ Chiffres touristiques 2014
- ◆ Après-midi rencontre du CCAS
- ◆ Informations



RÉDACTION

Commission Communication
Mairie de l'ÎLE DE BATZ Pors Kernoc
29253 ÎLE DE BATZ

Hélène...



Une amie vient de nous quitter. À quelques jours des fêtes de fin d'année, la maladie a emporté de manière rapide et brutale Marie Hélène PEANNE. Marie Hélène avait rejoint l'équipe municipale lors des dernières élections avec la volonté d'œuvrer au service de tous, dans le développement d'actions auprès des plus jeunes et de nos aînés. Elle a également participé activement à la rédaction des premiers bulletins municipaux. Nos pensées vont avant tout à sa famille, ses enfants et son époux.

La fin de l'année en images...

Le repas du 11 novembre offert aux Aînés de plus de 70 ans par le Centre Communal d'Action Sociale à la salle Ker Anna



La Sainte Barbe le 22 novembre 2014 : Docteur Sylvain Konieczny promu au grade de Commandant des Sapeurs-Pompiers



Verre de l'amitié partagé le 26 novembre 2014 avec l'équipe de tournage du téléfilm réalisé par Edwin Bailly



Vous étiez plus d'une centaine à participer le dimanche 11 janvier 2015, à la marche citoyenne organisée en hommage aux 17 victimes des attentats de ce début d'année.



Arbre de Noël communal le 14 décembre 2014 avec le spectacle de la Compagnie Art'Flex



Marché de Noël du 18 au 23 décembre 2014



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Le recensement, à quoi ça sert ? Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, ... **Il est donc très important pour l'avenir de notre commune que tous ceux qui passent plus de six mois sur l'île se fassent recenser sur l'île de Batz, quelle que soit leur situation au regard des impôts.**

Le recensement, c'est sûr et confidentiel ! Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. **Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.** Votre nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Du 15 janvier au 14 février 2015 : Deux agents recenseurs ont été désignés par la Commune, Mesdames Chantal Dirou et Gwenaëlle Creach passeront chez vous pour vous déposer le questionnaire et vous aider à le remplir.



État Civil

Décès

Mme Marie Françoise GEGOT veuve BEGUEL - 17/12/14

Mme Marie-Hélène OLLIER épouse PEANNE - 21/12/14

M. Philippe Jacques BONNY - 02/01/2015

M. Victor Claude LE SAOUT - 03/01/2015

Chiffres touristiques 2014



Avec une météo assez favorable, la fréquentation de l'île de Batz est en progression. Surtout sur les bords de saisons et l'arrière-saison qui sont des périodes de plus en plus prisées par les visiteurs. La clientèle bretonne est toujours importante, mais on note une nette hausse de la

fréquentation de la clientèle étrangère (Royaume uni, Allemagne et Belgique). Au débarcadère, l'espace d'accueil a fait l'objet de quelques petites améliorations.

À noter également la naissance, en 2014, du site internet touristique intercommunautaire. Il est une vitrine complémentaire pour la promotion de l'île de Batz. Quant à notre propre site, il voit sa fréquentation passer de 170 000 à 230 000 visites. Il va faire l'objet d'améliorations pour le rendre compatible avec les nouveaux supports (tablettes, smartphones,...).

Cette année, le phare a accueilli 19 239 visiteurs, soit une progression de 17% par rapport à la saison précédente.

INFORMATIONS DIVERSES

Service de l'eau : Le début de l'année est l'occasion d'inviter chacun à réaliser un petit contrôle de son compteur d'eau afin de détecter tout problème ou fuite. En effet, nous sommes à mi-chemin entre les relevés de compteurs effectués par les agents communaux. D'un simple coup d'œil vous pouvez donc vérifier votre consommation. En cas de problème n'hésitez pas à en informer le secrétariat de la mairie au 02 98 61 77 76

Comptes-rendus du conseil municipal : Ils sont accessibles, après leur approbation, sur le site internet de l'île de Batz à l'adresse suivante :

<http://www.iledebatz.com/conseil-municipal.html>

Après-midi rencontre entre les plus de 65 ans



À l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) la première journée de rencontre entre les plus de 65 ans, résidents sur notre commune, a été organisée le 5 janvier dernier, dans la salle Ker Anna.

L'objectif rappelé en introduction, n'est pas de se substituer aux activités organisées par les différentes associations, mais d'offrir à nos aînés une opportunité supplémentaire de se rencontrer en toute convivialité. D'ailleurs vous étiez nombreux à avoir répondu à cette première invitation, avec pas moins de 35 personnes dans l'assemblée. Les éléments recueillis par le questionnaire diffusé auprès de tous et les échanges lors de cette rencontre ont permis de fixer la périodicité de cette rencontre **au premier dimanche de chaque mois à 14 heures 30 à la salle Ker Anna (merci de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le 23/01/2015 pour la rencontre du 1^{er} février)**. Pour ce qui est du contenu : discussions, jeux divers, breton, informatique et bien d'autres choses qui s'ajouteront selon les attentes et les compétences de chacun. Une petite participation sera demandée pour le goûter. Mesdames Brigitte SIREDEY et Alexia CREACH du CCAS seront les référentes pour l'organisation de ces rencontres.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H 00 À 12 H 00 & DE 14 H 00 À 17 H 00
TÉLÉPHONE : 02.98.61.77.76

Courriel : mairie.iledebatz@orange.fr
SITE INTERNET : www.iledebatz.com

DÉCHETTERIE
MARDI – MERCREDI – JEUDI 15 H 30 À 17 H 30
SAMEDI 13 H 30 À 16 H 30

ENCOMBRANTS & DÉCHETS VERTS (MAXI 1M³)
RAMASSAGE LE 2^{ÈME} MARDI D'AVRIL ET D'OCTOBRE

ORDURES MÉNAGÈRES
RAMASSAGE TOUS LES LUNDIS
RENSEIGNEMENTS AU 02 98 69 10 44

